

# De la quête d'un local à l'appropriation d'une architecture

**B**ibliothéconomie et architecture des bibliothèques: quels rapports? Serait-ce comme l'œuf et la poule: on ne sait qui a commencé? Ce que l'on perçoit clairement, ce sont les liens qui les unissent dans une dynamique vivante. L'évolution de l'une a retenti sur l'autre, a entraîné l'autre – et réciproquement. Le changement des pratiques de la bibliothèque faisait éclater son image vieillotte. Mais les bâtiments renvoyaient aussi une nouvelle perception de la bibliothèque et le public ne s'y est pas trompé: toujours une fréquentation de masse a suivi la mise en service de nouveaux bâtiments. C'est à cette dynamique que ce rapide survol d'un demi-siècle de constructions s'est attaché, avant de conclure en rappelant quelques-uns des textes législatifs et réglementaires qui l'ont soutenue.

**Jacqueline Gascuel**

Jacqueline.Gascuel@wanadoo.fr

## Construire ou reconstruire?

La période 1955-1975 voit s'édifier 95 bibliothèques universitaires (440 000 m<sup>2</sup> de plancher) et 100 bibliothèques municipales centrales (172 000 m<sup>2</sup> de plancher). Mais ce n'est guère que tout à la fin des années soixante que des innovations architecturales commencent à se faire jour. Et force est de constater qu'elles sont très étroitement liées à l'organisation de la lecture étudiante en « deux niveaux<sup>1</sup> » et à l'émergence d'une nouvelle image de la lecture publique.

L'image de la bibliothèque d'études se réfère longtemps à ce que Labrouste a conçu pour la Bibliothèque nationale et qu'Eugène Morel décrivait en ces termes: « *La séparation complète, comme au théâtre: salle*

*et scène, les travailleurs [lecteurs] isolés du dépôt des livres, ceux-ci entassés dans des cages de fer, demandés uniquement par des numéros et amenés mécaniquement.* »

Le libre accès reste inconnu en France. Ce schéma se traduit par une vaste salle de lecture à rez-de-chaussée, jouxtant un magasin à livres sur plusieurs étages.

À l'époque où les « grands ensembles » commencent à ceinturer les villes anciennes de barres et de tours, les bibliothèques universitaires vont planter leurs tours et leurs barres au sein des campus naissants, à Poitiers comme à Dijon, Marseille, Bordeaux, Toulouse-Rangueil ou Paris-Orsay, etc. Bien pauvre est la recherche architecturale qui apparaît dans le jeu des parties pleines et des parties vitrées, dans quelques touches de couleur ici ou là... Jusqu'à ce que les instructions de 1962 invitent à une autre utilisation de l'espace: les magasins s'en-

1. Instructions de juin 1962, in *BBF*, août 1962, p. 401-410.

Directrice de la bibliothèque publique de Massy et de la bibliothèque centrale de prêt des Yvelines, aujourd'hui retraitée, **Jacqueline Gascuel** est l'auteur de l'ouvrage *Un espace pour le livre* (Éd. du Cercle de la librairie, 2<sup>e</sup> éd. 1993), et, avec Anne-Marie Chaintreau, de *Votre bâtiment de A à Z* (Éd. du Cercle de la librairie, 2000).

terrent ou se dissimulent, les salles de lecture s'étalent au sol. Citons à titre d'exemple la bibliothèque de Nice-Sciences (1964) ou celle de Grenoble Saint-Martin-d'Hères (1967).

Du côté des bibliothèques municipales, le schéma dominant restait celui de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : une modeste bibliothèque populaire juxtaposée à une bibliothèque d'études, dotée d'une salle de lecture dépourvue de collections. Quelques-unes, riches d'un fonds ancien important, disposaient d'un vaste magasin, sur plusieurs niveaux, mais les espaces étaient très cloisonnés, l'organisation rigide et rares les éléments de confort comme le chauffage ou l'éclairage. En outre de nombreuses bibliothèques ne disposaient pas d'un bâtiment autonome, mais étaient intégrées dans l'hôtel de ville ou logées avec un musée, un marché, un palais de justice, etc.<sup>2</sup> Ainsi corsetées, les bibliothèques ne pouvaient pas se développer et si, en 1945, presque aucune bibliothèque municipale ne touchait plus de 5 % de la population, en 1969, la moyenne est encore évaluée à 4,2 % !

Pendant la Seconde Guerre mondiale, une trentaine de bibliothèques importantes ont été totalement anéanties, presque autant ont été gravement endommagées et on estime à plus de 2,5 millions les ouvrages perdus. Il s'ouvrirait donc après la guerre un vaste chantier de reconstruction qui ne débutera qu'en 1955 et sur lequel je ne reviendrai pas<sup>3</sup> – sauf pour

souligner que les reconstructions auraient pu être l'occasion de penser en termes nouveaux l'architecture de la bibliothèque. Malheureusement, il n'en sera rien : après la guerre, les ambitions restent modestes, les bibliothécaires continuent à réfléchir en termes de « local » et il leur faudra de longues années pour penser bâtiments, puis architecture<sup>4</sup>.

Ce très lent mouvement passera par plusieurs étapes liées tout autant aux impératifs de la bibliothéconomie qu'aux modes esthétiques et procédés architecturaux. Nous les examinerons en trois temps : le supermarché comme modèle, le retour à la cathédrale, territoire et mémoire. Nous nous intéresserons essentiellement aux bibliothèques publiques, car c'est dans ce secteur qu'eurent lieu les principales évolutions, la construction de BU connaissant une longue période d'inactivité<sup>5</sup>.

### Le supermarché comme modèle

Dans le domaine de la lecture publique, le changement de conceptions apparaît dès la publication du rapport du Groupe d'études<sup>6</sup>, puis des rapports préparatoires au VI<sup>e</sup> plan (1968-1977) qui affirment la nécessité de concevoir autrement l'accès au livre et avancent une évaluation des moyens à mettre en œuvre. L'ambition affichée était de construire 600 000 m<sup>2</sup> en dix ans, de généraliser le libre accès, de développer le secteur enfants et les collections audiovisuelles, de multiplier les points de desserte, de faire de la bibliothèque « *un centre de vie sociale et de rencontres culturelles* ».

4. Cf. Jacqueline Gascuel-Cart, « Quand les bibliothécaires parlent d'architecture », in *Le livre et l'art : études offertes en hommage à Pierre Lelièvre*, Somogy, 2000, p. 79-90.

5. Cf., dans ce numéro, l'article d'Anne-Marie Chaintreau « Bibliothèques universitaires : des ambitions et des attentes », p. 28.

6. Créé à l'initiative du président Georges Pompidou. Le rapport a été publié par la Documentation française, *Notes et études documentaires*, 1<sup>er</sup> février 1968, n° 3459, et dans le *BBF* n° 3, mars 1968, p. 105-134.

Mais quand le rapport du Groupe d'études pose la question des bâtiments, il recommande une architecture qui, « *même si elle reste majestueuse, ne doit pas être de celles qui en imposent à l'excès* ». Il veut encourager « *l'usage de matériaux industrialisés* », envisage des annexes qui prendront la forme de boutiques et recommande de réserver « *des surfaces* » dans les équipements socioculturels des « *grands ensembles* », « *de lancer quelques opérations pilotes dans les ZUP [zones à urbaniser en priorité]* », ajoutant : « *Les municipalités en seront dès lors mieux incitées à faire figurer l'installation de bibliothèques, au même titre que l'équipement médical ou scolaire, au premier plan de leurs préoccupations*<sup>7</sup>. »

D'évidence, pour donner vie au réseau de la lecture publique, il fallait construire ! Les mesures incitatives adoptées par l'État, la prise de conscience progressive du monde politique accompagnant celle des professionnels des bibliothèques, sont à l'origine d'une première vague de constructions.

La fièvre constructive répond à la crise dramatique du logement des années cinquante, et la mise en valeur de nouveaux matériaux va s'imposer dans les bibliothèques à la fin des années soixante : le béton brut de décoffrage à Clamart (bibliothèque de la Joie par les livres, Atelier de Montrouge, 1966), les panneaux préfabriqués à Massy (bibliothèque publique, L.G. Noviant et Michaud, architectes, 1970), les menuiseries métalliques et parements de briques à Élancourt (bibliothèque des Sept Mares, Ph. Deslandes architecte, 1976), pour ne citer que quelques exemples. L'architecte Pierre Riboulet était dans l'air du temps lorsqu'il déclarait : « *Industrialiser la construction, c'est élargir*

7. En fait de bibliothèques pilotes, seule la bibliothèque publique de Massy verra le jour. Elle sera visitée par de très nombreux architectes... et tous les maires qui sollicitaient une subvention de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique.

2. En 1970, seulement 18,6 % des BM de la région parisienne disposent d'un bâtiment autonome.

Cf. Guy Baudin « Enquête sur les bibliothèques de la Région Parisienne », in *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 67, 2<sup>e</sup> trim. 1970.

3. Cf. Jacqueline Gascuel : « Les bâtiments », dans le tome IV de *l'Histoire des bibliothèques françaises*, sous la dir. de Martine Poulain, Promodis, 1992, p. 443 sq.

la lutte des classes<sup>8</sup> ». Les « gentils enfants de prolétaires<sup>9</sup> » avaient droit au logement, à l'école – et à une bibliothèque.

De leur côté, en découvrant toute la richesse des services désormais proposés au public et la souplesse du libre accès, les architectes amorcent une réflexion sur le rôle du bâtiment en tant que promotion de l'activité qui s'y déroule. Quelques réalisations de cette époque font date et serviront de référence. C'est au compas que l'Atelier de Montrouge dessine la bibliothèque de la Joie par les livres. Cela donne un bâtiment composé de neuf cylindres de béton blanc qui s'enchevêtrent. À Pantin, l'AUA (Atelier d'urbanisme et d'architecture, 1972) conçoit un bâtiment qui, préfigurant le parti architectural du Centre Georges Pompidou, est comme suspendu au milieu du jardin par une menuiserie en poutres d'acier peintes; des gaines intérieures, des conduits extérieurs et une cheminée aux couleurs vives, soulignent et rythment les volumes. La bibliothèque d'Argenteuil s'ouvre comme un large éventail et dispose ses services de plain-pied avec le parc qui l'entoure; celle de Maisons-Alfort, au cœur du nouveau quartier, prend la forme d'un lampion chinois, de briques et de verre. Tandis que la bibliothèque de Castres, nichée dans la verdure, ressemble à un petit village africain dont les toits pointus se présentent les uns contre les autres, celle d'Angers s'adosse à un cloître, classé monument historique, pour dresser sur trois étages l'immense paroi de verre d'un bâtiment moderne.

Aux abords du quartier du Marais, la Bibliothèque publique d'information est enchâssée dans la « raffine-

8. In *Espaces et société*, n° 6-7 juillet 1972; il travaille alors avec l'Atelier de Montrouge. « À notre époque, nous devrions savoir [...] qu'une industrialisation bien réfléchie doit permettre une grande variété des modèles dans le cadre de contraintes qui, seules, sont rigides », précisaient Pierre Parat et Ch.-H. Arguillère dès 1967, cités par Jacques Lucan, *France, architecture 1965/1988*, Electa-Moniteur, 1989, p. 59.

9. Je cite entre guillemets les expressions d'époque. Ici une chanson de Jacques Prévert.



La bibliothèque de la Joie par les livres à Clamart.  
Architecte : Gérard Thurnauer – Atelier de Montrouge. © Services techniques de la Ville de Clamart.

rie » de tubes et de verres conçue par Piano et Rogers pour loger le Centre Georges Pompidou. Elle offre une nouvelle image de la bibliothèque, transparente, libre, aux collections foisonnantes. On écrira : « Avec *Beaubourg, l'ère des temples culturels prend fin. Arrivent les grandes surfaces largement ouvertes au public sans que jamais le souci de la qualité soit abandonné*<sup>10</sup>. » Le Centre Georges Pompidou occupe une position ambiguë : tantôt reconnu comme le couronnement d'une architecture qui veut désacraliser la culture, tantôt

monument admiré pour la force de son parti architectural, et notamment pour cette façade vitrée qui sera souvent imitée<sup>11</sup>.

### Le retour à la cathédrale

Quelques années plus tard, la référence au supermarché est passée de mode. « *Je suis contre la bibliothèque supermarché, comme la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, cela abaisse le*

10. Claude Mollard, *L'enjeu du Centre Georges-Pompidou*, UGE, 1976, p. 26.

11. Citons au hasard : BM de Niort (1987), Bordeaux-Mériadeck (1988), Jean-Pierre Melville-Paris 13<sup>e</sup> (1989), Chambéry-Carré Curial (1989), etc.



livre au rang de produit et le lecteur à celui de consommateur » dit par exemple Laurent Beaudouin (architecte de Poitiers). Et Pierre Riboulet (Limoges, Paris VIII) ajoute : « *La bibliothèque à mon sens c'est un bâtiment qui doit garder de la dignité et de l'élégance. [...] ça exclut toute idée de donner à la bibliothèque une allure de supermarché*<sup>12</sup>. »

Dès la décennie 80, aux préoccupations bibliothéconomiques et fonctionnelles s'ajoutent - certains diront : se substituent - de plus en plus des ambitions architecturales fortes. La bibliothèque devient paquebot ou bateau-livre, invitation au voyage, puits de lumière, et même dragon dans la ville<sup>13</sup> ! Et toujours événement : l'édifice affirme sa présence. Cette diversité, cette richesse des partis architecturaux manifestent la reconnaissance sociale dont jouit désormais la bibliothèque publique. Charles Hernu, maire de Villeurbanne, peut déclarer « *Il faut venir à la bibliothèque, comme on irait dans une cathédrale*<sup>14</sup> », et *Le Monde* comparer la BDP de l'Ardèche à Notre-Dame du Haut de Ronchamp, œuvre de Le Corbusier<sup>15</sup>.

Ils leur reconnaissent une dimension transcendante, qui s'appuie sur une subtile dialectique du dedans et du dehors : bien visible, l'édifice se referme sur ses trésors, il n'offre plus un vaste espace indifférencié, mais un cheminement, attentif à la diversité des lectures. L'unité est affirmée par une vaste nef centrale, une longue percée traversante ou un atrium : espaces habités qui ont vocation à accueillir le public et rendre perceptible l'organisation des lieux.

12. Cités par Anne-Marie Bertrand dans *Ouvrages et volumes*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 1997, p. 141.

13. Expressions employées par les élus ou les architectes respectivement à propos de la BDP des Côtes-d'Armor, de la BM de Chambéry, de la BDP du Loir-et-Cher, de la Maison du livre, de l'image et du son de Villeurbanne et de la BM de Noisy-le-Sec.

14. *Livres Hebdo*, 20 mai 1988.

15. *Le Monde*, 16 janvier 1991.



Une évocation de Notre-Dame du Haut de Ronchamp ?  
Bibliothèque départementale de prêt de l'Ardèche. Photo: Pierre Plattier.

## Territoire et mémoire

Cette reconnaissance sociale pose aux concepteurs du bâtiment deux questions : quelles relations entretient une bibliothèque avec le paysage urbain dans lequel elle s'inscrit ? Quels atouts en font aussi un outil précieux lorsqu'il s'agit de valoriser un patrimoine préexistant ?

La réponse des maîtres d'œuvre est claire, répétitive. De la Bibliothèque nationale de France, Dominique Perrault veut faire « *un lieu initiatique et non un monstre croisé entre temple et supermarché, un lieu de référence pour l'est parisien* » et lance la formule : « *Une place pour Paris, une bibliothèque pour la France*<sup>16</sup>. » De la bibliothèque universitaire de Jussieu, Pierre Du Besset et Dominique Lyon écrivent : « *La bibliothèque devra assumer son statut de monument, de point de mire. En quelque sorte on lui demandera de transcender le site*<sup>17</sup>. » Ce projet n'a pas été retenu, mais à Orléans (1994), ils réalisent une bibliothèque muni-

16. Cité par Anne-Marie Bertrand dans *Ouvrages et volumes*, op. cit., p. 123.

17. À propos de leur projet pour la bibliothèque de Jussieu, in *Campus universitaire de Jussieu : naissance d'une grande bibliothèque*, Paris, Sens & Tonka, 1993 p. 196.

cipale qui transcende un quartier en développement. Reprenant le parti de la grande façade vitrée, ils la protègent sur presque toute sa surface par une paroi métallique ajourée qui filtre la lumière et préserve l'intimité du bâtiment. Le passant ne devine des espaces de lecture que quelques îlots, boursoufflures de la façade ; mais de l'intérieur, l'usager peut admirer le paysage, la cathédrale, le coucher de soleil, etc. Les frontières avec le site s'évanouissent, la bibliothèque cesse d'apparaître comme un lieu de fermeture, elle se positionne en « miroir du monde ».

Tout aussi positifs sont les maîtres d'œuvre qui s'attachent à la réinterprétation d'un bâtiment ancien. Franck Hammoutène dit à propos du palais de Tokyo : « *La réhabilitation, c'est un site, une vision d'entreprise, un matériel de projet, une chance pour l'architecte*<sup>18</sup>. » Ce qu'explique aussi Soisick Cléret qui s'est vu confier par la ville de Calais la transformation d'une usine de dentelles en bibliothèque. La nostalgie que suscitait un lieu de mémoire s'efface au profit d'une nouvelle vocation à animer la cité.

18. Cité par Jean-François Pousse, *Techniques et architecture*, n° 381, p. 49.

Longtemps les bibliothécaires ont été très hostiles aux reconversions de vieux édifices – et ils avaient de bonnes raisons pour cela : trop souvent les maîtres d'ouvrage exprimaient le seul désir d'utiliser un bâtiment dont ils ne savaient que faire et l'espoir de réaliser quelques économies sur les investissements qui s'imposaient. Et si aujourd'hui les professionnels réservent à ce type de projet un accueil beaucoup plus favorable que par le passé, c'est parce qu'il correspond à une démarche, des objectifs et des moyens bien différents. Les mutations du tissu urbain, les restructurations industrielles, la concentration ou la modernisation de certains services publics laissent un grand nombre de bâtiments inoccupés, souvent situés en cœur d'agglomération, riches d'une mémoire collective.

En outre, l'usage s'est imposé de laisser une grande liberté au maître d'œuvre qui conçoit le projet. Ils peuvent ne conserver qu'une façade et restructurer tout l'intérieur, couvrir une cour, créer une mezzanine tout en sauvegardant la hauteur d'une voûte, percer de nouvelles ouvertures, condamner une porte monumentale pour en ouvrir une autre, familière, mettre en valeur une cheminée d'usine ou le mécanisme d'un moulin... Ces lieux de mémoire se livrent à d'étonnantes interprétations. « *Ma bibliothèque a une âme* », dit la directrice de celle de Libourne, logée dans un cloître du XVII<sup>e</sup> siècle qui faillit être voué à la démolition, tant il était en piteux état.

La reconversion d'un bâtiment ancien est une tendance constante et représentait déjà 17 % des édifices mis en service entre 1970 et 1985, auxquels il conviendrait d'ajouter les transformations de bibliothèques anciennes (7 %). Ce parti se renforce encore aujourd'hui, notamment par suite de la critique de l'urbanisation des Trente glorieuses. Parmi les bibliothèques de la « décennie décisive » 1981-1991, choisies pour figurer dans l'album de la collection « Enjeux-Culture<sup>19</sup> », 32 % sont des réhabilita-



« *Ma bibliothèque a une âme.* »

Médiathèque municipale Condorcet de Libourne. Architecte : Dominique Tiart.

Photo : Gilbert Fastenaekens © Ministère de la Culture et de la Communication – Direction du livre et de la lecture.

tions. De cloître en église des années 1960, de château en bains douches, de haras en piscine, de donjon en moulin, de bureau de poste en usine, de garage en caserne et prison, de silo à grains en manufacture d'allumettes ou de tabacs, le parcours est surprenant, pittoresque... et réserve quelques très agréables surprises ! Les réemplois les plus inattendus sont parfois les plus réussis.

## Références

« *Dans l'enveloppe budgétaire consacrée au développement des bibliothèques, les pourcentages consacrés respectivement à l'architecture et à l'électronique sont inverses en France et aux États-Unis* », s'étonne Michel Melot<sup>20</sup>. Les pouvoirs publics

19. *Bibliothèques : une nouvelle génération, dix ans de construction pour la lecture publique*, Réunion des musées nationaux, 1993.

20. Cf. *Ouvrages et volumes, op. cit.*, p. 111.

auraient-ils plus confiance en la pérennité de la pierre qu'en celle des nouvelles technologies de l'information, en perpétuelle refondation ? À moins qu'il ne faille considérer le développement des outils numériques comme une deuxième phase de la mise à niveau de l'offre documentaire. Quoi qu'il en soit, nous pouvons lister un certain nombre de textes législatifs ou réglementaires qui ont soutenu cette orientation.

En 1968, le taux des subventions accordées aux villes pour la construction d'une bibliothèque est fixé à 50 %<sup>21</sup>. Ce taux n'entrera pas en application : faute d'une enveloppe budgétaire suffisante, il stagnera autour des 35 %... Mais il n'en a pas moins été une puissante motivation pour des élus municipaux, car il n'avait pas d'équivalence dans d'autres secteurs d'équipements culturels ou sportifs.

21. Cf. circulaire du 28 avril 1968, *BBF*, 1968, n° 4, p. 175-179.

## DE LA QUÊTE D'UN LOCAL À L'APPROPRIATION D'UNE ARCHITECTURE

En 1973 et 1974, la Direction des bibliothèques et de la lecture publique réunit un « groupe de travail sur les bibliothèques municipales » qui élabore des programmes quantitatifs indexés sur la population à desservir. Ces documents et les mesures financières dont ils furent accompagnés contribuèrent largement au mouvement de constructions. Légèrement retouchés en 1982, puis en 1984, ils vont rester en vigueur jusqu'aux lois de décentralisation, dites de transfert des compétences, applicables aux bibliothèques à partir de 1986. La normalisation a vécu. Elle a porté ses fruits : la quasi-totalité des bâtiments construits en France au cours des années de sa mise en application offrent des structures bien adaptées aux besoins d'un large public et serviront de référence par la suite<sup>22</sup>.

Le décret du 12 mars 1986 fixe simplement un « seuil d'éligibilité », c'est-à-dire le nombre minimum de mètres carrés que doit avoir une bibliothèque en fonction de sa population pour pouvoir prétendre à une subvention de l'État. Alors que le texte précédent ne prenait en compte que les bibliothèques de plus de 400 m<sup>2</sup>, ce seuil est abaissé à 100 m<sup>2</sup>. Selon l'enveloppe budgétaire disponible, la

subvention s'établira entre 25 et 50 % de la dépense pour le bâtiment et son aménagement.

En ce qui concerne les bibliothèques centrales de prêt, les lois du 7 janvier et 17 juillet 1983 prévoient leur transfert aux départements mais l'État s'engage à les mettre à niveau,

En France  
comme ailleurs,  
le rythme de constructions  
ne se ralentit pas,  
bien au contraire,  
et les États-Unis mettent  
en service 200 000 m<sup>2</sup>  
de bibliothèques neuves  
chaque année

ce qui implique la construction d'un nouveau parc immobilier. Celui-ci ne s'achèvera qu'en 1991 et mettra à la disposition des départements une soixantaine de bâtiments neufs. Le transfert aux départements induira un fort engagement de ceux-ci, et dans un second temps, le développement de bibliothèques rurales ou de petites agglomérations, négligées auparavant.

De plus en plus nombreux, les départements et les régions développent leurs propres plans de développement de la lecture publique : soutien financier, prise en charge de l'équipement mobilier ou du système informatique, etc.

Le rêve d'une bibliothèque virtuelle demeure ; des services comme ceux de la British Library à Boston Spa ou de l'Inist en France, le développement de la base Gallica par la BnF pourraient n'en être que la première étape. Et pourtant, en France comme ailleurs, le rythme de constructions ne se ralentit pas, bien au contraire. Les États-Unis, où se multiplient les réseaux électroniques, où fleurit un projet gigantesque de numérisation comme celui de Google, mettent en service 200 000 m<sup>2</sup> de bibliothèques neuves chaque année. Organiser, mettre en harmonie les ressources documentaires, numériques ou non, initier le public à leurs utilisations reste une tâche qui ne peut se passer de bibliothécaires. Construire une bibliothèque reste une ambition politique importante. Et toujours une commande publique intéressante pour les maîtres d'œuvre : de jeunes équipes d'architectes ont fait leurs preuves avec la construction des BDP ou celle de petites villes. Quelques grosses opérations ont donné lieu à des concours internationaux...

*Novembre 2006*

22. Cependant d'importantes bibliothèques des années soixante-dix ont dû être remises en chantier. Citons Cholet (1970/88), Tourcoing (1971/88), Saint-Nazaire (1972/91), Chaumont (1977/95), Évry (1975/97)...